



Bilan 2019 des mesures de promotion de la santé dans la Commune de Chavannes-près-Renens

Label « Commune en santé »

En tant qu'autorité et cadre de vie, la Commune peut influencer favorablement la santé de ses habitant-e-s parfois, sans s'en rendre compte. Avec le label « Commune en santé », les Communes inventorient toutes les mesures de promotion de la santé qu'elles mettent en œuvre ou soutiennent. En fonction de leur bilan et des éventuelles perspectives d'amélioration identifiées, elles sont conseillées et orientées pour agir davantage. Pour obtenir le label, la Commune doit être impliquée dans le déploiement d'au moins une mesure de promotion de la santé dans les six domaines suivants : politique communale, offres de loisirs, famille et solidarité, école, santé au travail ainsi qu'espaces publics. Une fois les conditions réunies, le label « Commune en santé » est octroyé à la Commune, gratuitement et pour trois ans. Le renouvellement de la labellisation se fait ensuite sur la base d'un rapport d'activités et d'un entretien avec la coordination.

Etat des lieux des mesures de promotion de la santé développées ou soutenues par la Commune

Les tableaux ci-dessous permettent de dresser l'inventaire des mesures de promotion de la santé existant dans votre Commune dans les 6 domaines identifiés. Ils présentent les 28 mesures développées par la Commune de Chavannes-près-Renens. Le présent bilan a été validé par le comité de labellisation du label ainsi que par la Commune de Chavannes-près-Renens :

Unisanté	Label Commune en santé	Commune de Chavannes-près-Renens	
Myriam Pasche	Karin Zürcher	Jean-Pierre Rochat	Yves Leyvraz
Co-cheffe du Département Promotion de la santé et préventions	Responsable du Secteur Information et plaidoyer	Syndic	Secrétaire municipal

Lausanne, le 30 avril 2019



1. Politique communale

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Politique communale ». Il s'agit de mesures témoignant d'un engagement ferme des autorités communales en faveur de la promotion de la santé : adoption d'un engagement écrit (modification du règlement communal, charte), modification organisationnelle de la Commune (attribution de ressources financières, matérielles ou en personnel) ou changement structurel au sein de la Commune. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Cause commune	2019	Développer une politique d'action sociale communale favorisant la cohésion, le bien-être et la qualité de vie des habitant-e-s. Des ateliers participatifs seront organisés pendant 6 mois pour intégrer la population à la démarche. Un-e référent-e par public cible (enfant, jeune, adulte, senior, migrant-e) sera désigné-e au sein de chaque service de la commune. L'impact du projet sur la santé et les inégalités sera évalué par l'UNIL	Toute la population	Permanente	CHF 20'000.- par année pendant 5 ans (100'000 CHF au total)	Gratuit	M. Alain Plattet, Service de la cohésion sociale 021 633 33 40 Avec le soutien du Service de la santé publique (SSP), le partenariat de M. le Prof Dario Spini UNIL LIVES et le soutien d'autres partenaires	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



Label Agri Local	2017	Le Label Agri Local délivré à Coccinelle Verte garantit aux enfants des structures de la petite enfance et du réfectoire scolaire une alimentation saine et équilibrée. Ce Label a pour but de garantir la traçabilité des produits, de garantir des produits locaux ou Bio, de garantir des repas cuisinés maison et garantir un équilibre alimentaire (cf. cahier des charges).	Les enfants des 4 structures pré et para scolaires + le réfectoire	5 j/semaine petite enfance 4j/semaine réfectoire	Choix du label	Structures petite enfance : CHF 9.- Réfectoire CHF 12.- et CHF 8.-	Service de la cohésion sociale 021 633 33 40	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Label Youp'la bouge	2015 Favoriser et promouvoir la mobilité des enfants entre 2-4 ans	Participation au Label Youp'la bouge qui favorise le mouvement dans les structures d'accueil de l'enfance	La Marelle et Croc 'cerises (59 enfants)	permanente	Subventionnement de la structure	Gratuit	Mme Natacha Mayor Service de la cohésion sociale 021 633 33 40	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD
Quartiers solidaires	Diagnostic communautaire en 2016 puis QS depuis 2017	Améliorer la qualité de vie des aîné-e-s, favoriser l'émergence d'activités et la solidarité entre citoyen-ne-s Activités décrites sur le site de Pro Senectute pour la commune de Chavannes: -Brunches et goûters canadiens -Commission «communication» -Commission «sorties culturelles» -Discussion en anglais -Groupe habitants - tous les 15 jours -Groupe «urbanisme» -Groupe «Fenêtre de l'Avent» -Marche - les lundis - un lundi sur	Groupe de coordination : 20 personnes. Participant-e-s variant en fonction de l'activité proposée	Permanente	CHF 80'230.- /mise à disposition d'un local/implication dans le groupe ressource, forum, etc.	Variable en fonction de l'activité	M. Benoît Helle, animateur de proximité, Pro Senectute Vaud benoit.helle@vd.prosenectute.ch 076 340 72 94 Compléter avec la personne de référence dans la commune M. Alain Plattet, Service de la cohésion sociale 021 633 33 40	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD



		deux dès le 2 juillet 2018 - à 14h et les mercredis à 10h, rendez-vous devant la fontaine du Collège de la Concorde -Pauses café -Sorties culturelles -Visites à domicile						
Soutien aux associations sportives et culturelles	Depuis plus de 15 ans	Soutien financier au Club des Aînés, Musée de l'Encre et du plomb, Théâtre Kléber-Méleau, Fond intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise. Soutien financier et logistique aux sociétés locales (culture et sport)	Toute la population	Permanente	CHF 62'000.- + CHF 14'000.- par an	Selon les associations	Mme Isabelle Steiner, Municipale de la culture 021 633 33 10	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
TMRL (Transport Mobilité Réduite Lausanne)	2005	Financer le transport de personnes vivant à domicile qui ont besoin de se déplacer et qui, pour des raisons de santé, ne peuvent ni conduire ni accéder aux transports publics	Toute personne à mobilité réduite avec attestation du CMS ou de Pro Infirmis	Permanente	CHF 8'000.-/an	CHF 3.60	Service de la cohésion sociale 021 633 33 40	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



2. Offres de loisirs

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Offres de loisirs ». Il s'agit d'installations, d'animations ou d'offres de loisirs visant à améliorer la santé des habitant-e-s ou à favoriser les liens sociaux. Ces prestations sont soit accessibles à toutes et à tous, soit s'adressent à une population spécifique. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Breve description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Cap sur l'ouest	Depuis 2012 Participation à la fête du district de l'Ouest lausannois en mobilité douce - parcours de 23 km	Cap sur l'Ouest : parcours de 23 km fermé à la circulation traversant toutes les communes du district de l'Ouest lausannois. Des animations sont placées le long du parcours pour rythmer la balade et pour offrir à la population une journée particulière pour marquer la semaine de la mobilité. Tenue d'un stand "jus de fruits" et parc de châteaux gonflables. Encadrement par un animateur d'un parcours vélo avec 12 jeunes.	Toute la population : environ 25'000 personnes sur l'ensemble du district qui se déplacent à pied, à vélo ou en rollers entre les différentes localités du district	Bisannuelle en septembre	1.- par habitant-e Mise en place d'un point festif sur la Commune avec ravitaillement + forte implication des services de la commune	Gratuit	Mme Isabelle Steiner, Municipale de la culture 021 633 33 10	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé, par exemple : stand de promotion de l'eau ou stand "Cool&Clean")



Offres culturelles et/ou de loisirs	a) Chavannes en été, Depuis 2017 b) Fête médiévale, depuis 2017 c) Vacances à Chavannes, depuis 2017	a) Organisation d'une soirée festive à thème à la fin des vacances scolaires d'été b) Organisation d'une journée festive sur le thème du Moyen-âge avec jeux, repas, animations, etc. c) Organisation d'une soirée festive à thème au début des vacances d'été	a), b) et c) Toute la population	a) et c) Chaque année b) Biennale	a) et c) CHF 6'500.- b) CHF 10'000.-	a), b) et c) Gratuit	a), b) et c) Mme Isabelle Steiner, Municipale de la culture 021 633 33 10	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : choix des stands de nourriture, mise à disposition d'eau, ...
Offres d'activités pendant les vacances pour les enfants	a) Passeport vacances: Depuis plus de 15 ans b) Centre aéré: Accueil pendant les vacances scolaires	a) Proposition d'activités aux enfants âgés de 9-15 ans pendant deux semaines en juillet et deux semaines en août b) Proposer 4 semaines d'activités pendant les vacances scolaires pour les enfants en âge scolaire : 4 à 12 ans + 12 à 18 ans Chaque jour, de 8h à 18h, des activités sont proposées aux enfants. En 2019, un travail autour de la promotion de l'eau est prévu.	a) 134 jeunes de la commune en 2016 b) Enfants de 4 à 18 ans	a) Chaque année b) Février, avril, juillet et octobre	a) Soutien financier CHF 2'500.- + organisation b) Personnel et subvention au coût	a) CHF 45.-, CHF 40.- dès le 2ème enfant b) Variable, dès CHF 12.- la journée ou dès CHF 100.- la semaine	a) Mme Christine Maret, Service du greffe 021 633 33 12 b) Mme Natacha Mayor Service de la cohésion sociale 021 633 33 50	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : choix des activités et des collations, eau à disposition, démarche participative avec les enfants, etc.
Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses	a) Urban training, depuis 2018 b) La Suisse bouge, depuis 2018	a) Exercices physiques en ville avec utilisation du mobilier urbain b) Participation à une heure de gymnastique commune à toute la Suisse	a) Toute la population dès 16 ans b), c) Toute	a) 1x/par semaine b) 1x/par an	a) CHF 4'000.- b) CHF 1'000.- c) Edition et	a), b), c) gratuit	a) et b) Mme Isabelle Steiner, Municipale de la culture 021 633 33 10	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Sous mesure c) : Possibilité de



pour toutes et tous	c) Brochure "D'un arbre à l'autre", 2015	c) "En balade à Chavannes-près-Renens. D'un arbre à l'autre", brochure décrivant deux balades pensées en collaboration avec Pierre Corajoud	la population	c) Réimprimé chaque 3 ans	impression de la brochure		c) Service de l'urbanisme 021 633 33 80	travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) en proposant davantage de balades, en les accompagnant d'animations, en invitant un guide pour faire découvrir la région le long de ces cheminements, en y aménageant des bancs et des fontaines à eau à intervalles régulier et possibilité de travailler sur le critère 3 (envergure) en envoyant cette brochure à tou-te-s les nouveaux/elles habitant-e-s.
----------------------------	--	---	---------------	---------------------------	---------------------------	--	--	--



3. Famille et solidarité

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Famille et solidarité ». Il s'agit de mesures sociales, cherchant à renforcer les compétences favorables à la santé des familles ou faisant référence à une étape de la vie particulière (petite enfance, grossesse, parentalité, retraite, etc.). Cette catégorie comprend également les prestations délivrées au domicile ou relatives à la sphère privée. Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Distribution gratuite de sacs poubelles	Depuis 2013	Suite à l'introduction de la taxe au sac, la commune a souhaité soutenir les familles avec enfants en bas âge et les personnes incontinentes en leur offrant des rouleaux de sacs poubelle. Les parents de nouveaux-nés reçoivent gracieusement : - 5 rouleaux de 10 sacs poubelle de 35 litres pendant la 1ère année - 2 rouleaux de 10 sacs poubelle de 35 litres pendant la 2ème année - 2 rouleaux de 10 sacs poubelle de 35 litres pendant la 3ème année. Pour les personnes souffrant d'incontinence (sur présentation	Parents de nouveaux-nés et personnes souffrant d'incontinence	Permanente	Depuis 2013, 1'046 rouleaux de 35 litres et 7 rouleaux de 17 litres ont été remis ce qui représente un coût total de CHF 18'452.75.-	Gratuit	Greffe municipale 021 633 33 00	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



		d'un certificat médical) : possibilité d'obtenir à ½ prix au maximum 10 rouleaux de 10 sacs poubelle de 35 litres par année.						
Arc-Echange	Rencontres parents-enfants depuis 2007	Proposer un espace de rencontres pour les parents et enfants âgés de 0 à 5 ans favorisant l'intégration, la socialisation et la création de liens. Lecture, jeux, conseils, goûters, discussions, etc.	Enfants non-scolarisés	Hebdomadaire jeudi de 9 h à 11 h	CHF 1'200.- + mise à disposition d'un local	Gratuit	Service de la cohésion sociale 021 633 33 40	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage des effets en termes de promotion de la santé) : Choix des thématiques et des collations, eau à disposition, etc. ; sur le critère 3 (envergure) en communiquant davantage sur cette mesure, par exemple lorsque les nouveaux parents viennent chercher les rouleaux de sacs poubelle offerts.
Collectif 48	2017	Soutenir la création de potagers urbains permettant aux habitant-e-s de cultiver leurs propres légumes et contribuer ainsi à une alimentation saine et locale. Participer à diverses manifestations de promotion de la biodiversité urbaine. Faire profiter les enfants du centre aérés de ces potagers durant une journée en été	Toute la population	Toute l'année	Mise à disposition de la parcelle 48 au collectif du même nom, soutien financier ponctuel sur demande, par exemple achat de citernes pour l'eau d'arrosage, participation, promotion	Gratuit	M. Eduardo Camacho-Hübner 078 919 40 13 Mme Corinne Rochat 079 243 21 98	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



							http://www.collectif48.ch/ Service de l'urbanisme 021 633 33 80	
Contrat de quartier	Contrat de quartier intercommunal (CQI) en 2016	Contrat de quartier intercommunal : outil pour favoriser le "vivre ensemble". A travers un processus participatif, les habitant-e-s ont la possibilité de développer des actions concrètes dans le but d'améliorer leur qualité de vie (organisation de fêtes, potagers urbains, etc.). Ce projet se déploie sur une zone située à Renens et Chavannes-près-Renens, et bénéficie de l'appui des deux communes.	Population cible : habitant-e-s de la zone concernée (près de 2'500 personnes)	Démarrage en 2016 et fin du projet en décembre 2019	Participation soutien logistique	Gratuit	M. Gilles Cotton, Service de la cohésion sociale 021 633 33 47	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Fête des voisins	Depuis 2014	Favoriser l'échange entre voisins. Occasion de renforcer les liens et la cohésion sociale au sein des quartiers et des immeubles.	Toute la population	Chaque année	CHF 1'000.- Offre d'un kit de matériel d'organisation (tables, vaisselle jetable, etc.) pour 20 personnes	Gratuit	Mme Isabelle Steiner, Municipale de la culture 021 633 33 10	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effet en termes de promotion de la santé). Par exemple en offrant un panier de fruits/légumes dans le kit distribué.
Mesures favorisant la cohésion	a) Programme animation jeunesse, depuis 3	a) Programme hebdomadaire d'activités de loisirs et de sports (boxe, théâtre, cuisine, jardinage,	a) 129 personnes de 4 ans à 18 ans	a) Toute l'année hormis les vacances	a) b) et c) Organisation + personnel	a) CHF 150.-/an pour certaines activités (boxe,	a) et b) Mme Monique Chevally	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



sociale et un espace d'écoute actif pour la jeunesse	<p>ans suite à un questionnaire auprès des jeunes</p> <p>b) Accueil libre sportif</p> <p>c) Local accueil jeunesse, en projet depuis 2009, aboutissement 2018</p> <p>d) Prévention et promotion de la santé auprès des jeunes, depuis 2011</p>	<p>multisports, foot, basket)</p> <p>b) Offre d'activités sportives gratuites offertes aux 12-18 ans : deux salles de gym sont ouvertes les mercredis et vendredis après-midi sous supervision du travailleur social de proximité</p> <p>c) Ouverture d'un local jeunesse, accueil libre pour les ados avec possibilités de loisirs, de mise sur pied d'activités et de soutien de projet</p> <p>Cette mesure est issue d'une démarche des jeunes. Un conseiller communal a fini par déposer une interpellation pour favoriser la création du local d'accueil jeunesse.</p> <p>d) La Plateforme J-Ouest propose des journées de prévention santé auprès des jeunes, ainsi que des tournois de foot et de basket. Participation à la semaine prévention alcool. Organisation d'une manifestation de sensibilisation aux risques liés à la consommation d'alcool.</p>	<p>b) De 20 à 80 jeunes</p> <p>c) Jeunes de 12 à 18 ans</p> <p>d) Jeunes de la commune</p>	<p>scolaires</p> <p>b) Mercredi et vendredi après-midi toute l'année hormis les vacances scolaires</p> <p>c) 1-2x/semaine hormis les vacances scolaires</p> <p>Ouvert les jeudis et vendredis soirs</p> <p>d) Biennale</p>	<p>d) Financier (achat de matériel, prise en charge des frais d'aménagement de la salle) et encadrement par les animateurs socio-culturels</p>	<p>cuisine, jardin,...) et CHF 30.-/an pour le polysport</p> <p>b) c) et d) Gratuit</p>	<p>Piguet, Service de la cohésion sociale 021 633 33 41</p> <p>c) et d) M. Cédric Venetz, Service de la cohésion sociale 021 633 33 42</p> <p>Mme Marcia Tapia, Service de la cohésion sociale 021 633 33 43</p>	
Mesures favorisant la cohésion	<p>a) Foot pour tous: 2018, suite à une démarche de la</p>	<p>a) Dans un désir de réunir les habitant-e-s de la commune de Chavannes, des animations ont</p>	<p>a) Toute la population, 1000</p>	<p>a) 17, 22 et 27 juin</p>	<p>a) CHF 20'000.-</p> <p>b) Organisation</p>	<p>a), b) et c) Gratuit</p> <p>c) CHF 5.-/séance</p>	<p>a) et b) M. Alain Plattet, Service de la</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p>



<p>sociale et/ou l'intégration des personnes issues de la migration</p>	<p>Commission consultative suisses-étrangers (CCSE-CIA)</p> <p>b) Cinéma pour les familles, depuis 2012</p> <p>c) Cuisine d'ici et d'ailleurs, depuis 2015 Intégration et socialisation des personnes migrantes au travers de la cuisine</p> <p>d) Parc de châteaux gonflables, 2018</p>	<p>été développées lors de la coupe du monde 2018:</p> <p>-Tournoi de foot pour les enfants</p> <p>-Démonstrations de danses provenant d'autres pays</p> <p>-Diffusion des matchs de la Suisse pendant la coupe du monde de football.</p> <p>b) Séances de cinéma gratuites pour toute la famille</p> <p>En 2017: projection de "Ma vie de courgette" et invitation de la costumière avec les costume du film pour interagir avec les enfants à la fin de la projection. Une réflexion est en cours au sein de la commune pour organiser davantage de projections dans ce sens. Des contacts ont été pris avec la Lanterne Magique.</p> <p>c) Rencontres multiculturelles de socialisation autour de la confection d'un repas d'ici ou d'ailleurs</p> <p>d) Installation régulière d'un parc de 2 grands modules de châteaux gonflables. Cette mesure favorise la cohésion sociale car elle permet aux familles défavorisées d'avoir accès à une offre de loisir</p>	<p>personnes par soir</p> <p>b) Entre 100 et 200 personnes</p> <p>c) Personnes migrantes et personnes intégrées et suisses, 10 participantes par séance</p> <p>d) enfants de 4 à 12 ans</p>	<p>b) 5 dates par année de septembre à mai</p> <p>c) 10x printemps, 10x automne</p> <p>d) 3x an + durant les centres aérés</p>	<p>c) Organisation et personnel</p> <p>d) Financier (CHF 20'000.-) et encadrement</p>	<p>ou CHF 40.-/10 séances</p>	<p>cohésion sociale</p> <p>021 633 33 40</p> <p>b) Mme Monique Chevallay Piguët, Service de la cohésion sociale</p> <p>021 633 33 41</p> <p>c) M. Gilles Cotton, Service de la cohésion sociale</p> <p>021 633 33 47</p>	
--	--	--	---	--	---	-------------------------------	--	--



		pendant les vacances et les manifestations.						
Subventions aux soins dentaires et traitements orthodontiques	Soutien des familles pour le paiement des soins dentaires et orthodontiques	Favoriser l'accès aux soins dentaires aux enfants des familles à faible revenu Le remboursement des soins se fait selon un barème établi par la commune.	10 personnes par an	Permanente	CHF 2'300.-	Selon revenu http://www.chavannes.ch/Modules/Social/Documents/2017_bareme%20subsidies.pdf	Mme Natacha Mayor, Service de la cohésion sociale 021 633 33 50	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 3 (envergure) en informant davantage les familles sur l'existence de cette subvention (par exemple, courrier d'infos à tou-te-s les nouveaux/elles habitant-e-s, courrier de rappel chaque année aux familles, information dans le journal communal, ...)



4. Ecole

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Ecole ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées à l'école. Elles cherchent à renforcer les compétences des élèves ou des enseignant-e-s en matière de santé ou à amener un changement structurel au sein de l'établissement (réaménagement de la cour de récréation, engagement de la direction, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Journées de prévention	Demande du Directeur du collège de la Planta en 2017	2017-2018: Deux journées de prévention sur le thème du harcèlement, de l'estime de soi et de l'image de la femme 2018-2019: Une journée de prévention sur le thème du tabac et du CBD est déjà planifiée Les employé-e-s socio-culturels de la commune, déjà en contact avec les jeunes en dehors de l'école, définissent les thèmes à aborder qui pourraient intéresser les écoliers.	8 classes de 7ème Harmos	3 jours par an	Organisation et encadrement professionnel	Gratuite	M. Cédric Venetz, Service de la cohésion sociale 021 633 33 42	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



		<p>Le contenu des journées est validé par l'Unité PSPS et l'infirmière scolaire est aussi mise au courant.</p> <p>Suivant les résultats obtenus lors de ces journées, des actions concrètes peuvent être entreprises à l'école.</p>						
Développement des aménagements invitant les élèves au mouvement dans la cours de récréation et le préau (avec le soutien de l'Unité PSPS)	2019	La Municipalité s'engage à contacter l'Unité PSPS et/ou le SEPS afin de développer dans les 3 prochaines années les possibilités de mouvement et de jeux actifs offertes aux élèves dans la cours de récréation et le préau.	Tous les élèves	Permanente	Prise de contact avec l'Unité PSPS ou le SEPS	Gratuite	M. Alain Plattet, Service de la cohésion sociale 021 633 33 49	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 2 (viser davantage d'effet en termes de promotion de la santé). La Municipalité s'engage à travailler cette mesure avec le soutien de l'Unité PSPS et/ou du SEPS.
Subside pour les camps	Soutien des familles pour le paiement des camps scolaires obligatoire	Permettre aux enfants de familles à faibles revenus de participer aux camps scolaires	15 personnes par an	Permanente	CHF 2'300.- La commune soutien la part de financement des camps qui reviennent aux parents.	Selon revenu	Mme Natacha Mayor, Service de la cohésion sociale 021 633 33 50	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis Possibilité de travailler sur le critère 3 (envergure) en informant les nouveaux/elles



								habitant-e-s de l'existence de cette subvention, par exemple.
--	--	--	--	--	--	--	--	---



5. Santé au travail

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Santé au travail ». Il s'agit de mesures de promotion de la santé ou de prévention déployées au sein d'une ou plusieurs entreprises. Elles cherchent à renforcer les compétences des employé-e-s ou de la direction en matière de santé ou à amener un changement structurel dans les entreprises (engagement de la direction, installation de douches, amélioration du climat, etc.). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Favoriser l'intégration et l'employabilité des personnes migrantes	Cours de français pour personnes allophones	Subventionnement de "Français en jeu" pour les cours de français aux migrant-e-s	35 apprenants en 2018	Permanente	CHF 7'000.-	Frais d'inscription CHF 40.-	M. Alain Plattet Service de la cohésion sociale 021 633 33 49	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Favoriser la promotion de l'activité physique au sein de l'administration communale	a) Entrée offerte à la piscine communale, depuis des années pour favoriser le mouvement b) Cours de gym, depuis 2013 favoriser le mouvement pendant les pauses c) Mise à disposition d'une douche	a) Entrée offerte aux employé-e-s communaux à la piscine communale tout au long de l'année b) Cours de gym ouvert au personnel de la Commune c) Une douche est accessible au sous-sol pour toute personne qui souhaite se rafraîchir après la pratique d'un sport en début ou en milieu de journée.	a) et b) Tou-te-s les employé-e-s de la commune c) Personnel de l'Hôtel de Ville Entre 5 et 10 participant-e-s à chaque séance	a) et c) Permanente b) Chaque lundi et jeudi pendant les pauses de midi	a) et c) Mise à disposition de l'infrastructure b) Mise à disposition de la salle	a), b) et c) Gratuit	a) Service de l'urbanisme 021 633 33 80 b) M. Alberto Manca 021 633 33 81 (employé de la commune qui offre ce cours) c) Service RH 021 633 33 90	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



Favoriser la santé au travail dans l'administration communale	<p>a) Vaccination contre la grippe : Prévention</p> <p>b) A partir de 2019, organiser la venue de l'équipe "Bilan & Conseil santé" / Bus santé de Promotion Santé Vaud</p> <p>c) Cours premiers secours, 2016</p>	<p>a) Vaccin contre la grippe</p> <p>b) La commune s'engage à faire venir ce bus afin que l'ensemble du personnel communal puisse bénéficier d'un contrôle médical gratuit : l'équipe "Bilan et Conseil santé" se déplace pour effectuer des tests santé (tension, cholestérol,...) et propose des conseils pour diminuer les facteurs de risque.</p> <p>c) Cours de premiers secours offerts au personnel-le-s des structure pré et para scolaires</p>	<p>a) et b) Tout le personnel</p> <p>c) 7 personnes</p>	<p>a) et b) 1x par an</p> <p>c) Unique</p>	<p>a) Organisation + coût des vaccins et de leur administration</p> <p>b) CHF 50.-/par personne</p> <p>c) 1660.- CHF</p>	<p>a), b) et c) Gratuit</p>	<p>a) et c) Mme Pascale Joumblat, Service RH 021 633 33 99</p> <p>b) Service RH 021 633 33 90</p>	<p>Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis</p> <p>Sous mesure c) : Possibilité de travailler sur le critère 4 (régularité) en organisant des cours de premiers secours plus régulièrement afin de former les nouveaux/elles collaborateurs/trices et de faire des "piques" de rappel sur les gestes qui sauvent.</p>
--	---	---	---	--	--	-----------------------------	---	---



6. Espaces publics

Compléter le tableau ci-dessous avec les mesures mises en œuvre ou soutenues par votre Commune dans le domaine « Espaces publics ». Il s'agit de mesures qui visent à réduire les influences physiques et chimiques nocives (bruit, fumée), à maintenir ou améliorer les ressources naturelles (eau, air, forêt) ou à créer des installations favorables à la santé sur le territoire communal (pistes cyclables, parcours balisés, places de jeux ou de sport). Des exemples de bonnes pratiques figurent dans le Catalogue de mesures.

Mesure	Origine	Description	Envergure	Régularité	Soutien de la Commune	Accessibilité	Contact	Validation
<i>Nom de la mesure</i>	<i>Année de mise en œuvre et principal but recherché</i>	<i>Brève description de la mesure</i>	<i>Nombre de personnes ou groupe de population atteints</i>	<i>Fréquence de la mesure (permanente ou ponctuelle)</i>	<i>Soutien financier, matériel ou en personnel</i>	<i>Coûts de la mesure pour les bénéficiaires</i>	<i>Personne ou organisme de contact (nom, téléphone, mail)</i>	<i>Champ rempli par la coordination du label</i>
Piscine communale	Année d'ouverture 1987-1988 : Mettre à disposition une infrastructure sportive accessible à toutes et à tous	Piscine couverte accessible au public	Toute la population	Toute l'année	Financier CHF 153'000.- en 2017 (soutien reconduit chaque année)	CHF 5.- adulte; CHF 3.- enfant; CHF 4.- AVS, étudiant, chômeur, gratuit pour le personnel communal	Piscine du collège de la Plaine 021 633 32 30	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis
Places de Jeux	-Parc Pidoux -Parc Robinson -Parc de la Plaine -Parc de la Citadelle -Parc des Glycines	-Toilettes publics, eau à disposition, jeux sécurisés et coins d'ombre au Parc Pidoux -Jeux sécurisés et coins d'ombre au Parc Robinson et au parc de la Citadelle. -Jeux sécurisés au parc de la Plaine et au parc des Glycines	Enfants et adolescent-e-s	Permanente	Mise en place et entretien	Gratuit	Service de l'urbanisme 021 633 33 80	Mesure validée : figure dans le catalogue de mesures VD
Sentier pédestre aménagé	En 2017, suite à une demande émergente du quartier solidaire,	Demande d'un sentier avec indications et aménagé avec des bancs. Le projet a été accepté mais le sentier n'a pas	Pour toutes et tous	Permanente	Mise en place	Gratuite	Service de l'urbanisme 021 633 33 80	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



pour les seniors	consultation d'un groupe de seniors au sujet de leur pratique sportive. Un tour avec les seniors participants et un urbaniste a été réalisé pour identifier les lieux où il y avait besoin de bancs	encore été créé ; devrait être terminé dans les 3 ans du label.						
Terrain multisports	En projet depuis 2009, aboutissement 2018	Mise à disposition d'un terrain multisports tout public	Toute la commune	Permanente	Financier et encadrement	Gratuit	M. Alain Plattet, Service de la cohésion sociale 021 633 33 49	Mesure validée (cf. grille) : critères 1-6 remplis



Analysez les points forts de votre bilan ainsi que les perspectives d'amélioration. Des propositions de mesures complémentaires sont-elles possibles et envisageables?

Perspective d'amélioration	Proposition
<p>Il serait possible de viser davantage d'effet en matière de prévention et promotion de la santé pour les mesures : « Cap sur l'ouest », « Offres culturelles et/ou de loisirs », « Offres d'activités pendant les vacances pour les enfants », « Offres d'activités physiques gratuites ou peu coûteuses pour toutes et tous », « Arc-Echange », « Fête des voisins », « Subventions aux soins et traitements orthodontiques », « Développement des aménagements invitant les élèves au mouvement dans la cours de récréation et le préau (avec le soutien de l'Unité PSPS) », « Subside pour les camps », « Favoriser la santé au travail dans l'administration communale ».</p>	<p>Voir les propositions dans la colonne « Validation » des mesures concernées ou se renseigner auprès de la coordination du label pour obtenir des informations sur des mesures déjà en place dans d'autres municipalités ou pour obtenir les contacts d'organismes pouvant soutenir la mise en œuvre de nouvelles prestations.</p>
<p>Concernant la mesure « Développement des aménagements invitant les élèves au mouvement dans la cours de récréation et le préau (avec le soutien de l'Unité PSPS) », le comité demande que la commune de Chavannes-près-Renens s'engage dans une réflexion afin que cette mesure soit travaillée dans les 3 prochaines années.</p>	<p>Une démarche avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS) ou le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) doit être mise en place dans le but d'aménager les cours de récréations et le préau de manière optimale et inciter ainsi les élèves à bouger.</p>
<p>Afin d'ancrer davantage la santé dans l'administration communale, la mesure « Favoriser la santé au travail dans l'administration communale » sera développée dans les 3 prochaines années avec la venue du Bus "Bilan & Conseil santé" de Promotion Santé Vaud.</p> <p>Concernant plus spécifiquement la sous-mesure c) « Cours premiers secours », le comité relève la pertinence d'une telle activité, pour autant que celle-ci soit mise en œuvre de manière régulière afin de former les</p>	<p>La commune s'engage à faire venir le Bus « Bilan & Conseil santé » afin que l'ensemble du personnel communal puisse bénéficier d'un contrôle médical gratuit. La coordination du label se tient à disposition afin de soutenir, si souhaité, la mise en place de la venue du bus.</p>



nouveaux/elles collaborateurs/trices et de faire des "piques" de rappel sur les gestes qui sauvent.	Concernant la sous mesure c) « Cours premiers secours », il importe que ces cours aient lieu plus régulièrement. Aussi, le comité invite la commune à organiser prochainement un tel cours.
Au cours des années à venir, la commune de Chavannes-près-Renens pourrait ancrer davantage la promotion de la santé dans les domaines « Ecole » et « Santé au travail ».	Déjà bien active pour la promotion de la santé, la commune de Chavannes-près-Renens pourrait renforcer cette dimension en développant de nouvelles mesures dans les domaines les moins dotés. Pour cela, la commune peut consulter le catalogue des mesures du label ou contacter la coordination pour obtenir des informations sur des mesures déjà en place dans d'autres municipalités. La commune est également encouragée à visiter notre site « Environnements favorables à la santé », et plus précisément le répertoire de mesures (www.environnements-sante.ch).
Il est recommandé de faire participer la population à la création/mise en place des mesures la concernant.	Privilégier les démarches participatives auprès des habitant-e-s de la commune.



En un graphique, voici le **bilan des actions existantes** dans votre Commune (en bleu) et des **mesures minimales demandées** afin d'obtenir le label 3 étoiles (en rouge).

